

CONSULAT DE FRANCE
A TIFLIS

17
la Larochette
République Française

DIRECTION DES
AFFAIRES POLITIQUES ET
COMMERCIALES .

mf
Tiflis, le 19 Novembre 1917

Europe No 51
Ambassade No 119

E
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Cabinet du Ministre
26 DEC 1917
CHIEF DU CABINET

DIRECTION POSTES
ET TÉLÉGRAPHES
27 DEC 1917
Série A 294.4

La situation à Tiflis

LE CONSUL DE FRANCE A TIFLIS
A SON EXCELLENCE LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET A SON EXCELLENCE L'AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE
A PETROGRAD .

La ville de TIFLIS a perdu sa belle gaieté et sa riche insouciance . Les esprits se montrent inquiets des nouvelles de PETROGRAD, et hier , DIMANCHE , quoiqu'il fit un temps merveilleux , il y eût fort peu de promeneurs .

Le Gouvernement prend les mesures nécessaires pour résister à une attaque possible des bolchéviques . Les " Junkers " sont pourvus de mitrailleuses - 800 (?) dit on ! et hier on a armé la milice que l'on a approvisionnée de cartouches .

Certaines personnes ne croient pas à la possibilité de troubles en ville , d'autres les attendent sûrement . Il semble qu'il y ait une sorte d'union entre les Arméniens ,

Dépêche du consul de France à Tiflis, M. Nicolas, au ministre des Affaires étrangères [Stephen Pichon] et à l'ambassadeur de France à Petrograd [Joseph Noulens], Tiflis, 19 novembre 1917

les Géorgiens et les Tartares pour s'opposer aux Bolchéviks .
Les Persans sont venus porter l'expression de leurs " terreurs "
auprès de CHERIF ED DOWLE , leur nouveau Consul Général , autrefois
KARGOUZAR à TAURIS . Celui-ci ne m'a pas paru très rassuré .
Comme fonds de tableau , une hausse fantastique des prix : j'ai enten-
-du un marchand me demander 10 roubles pour 400 grammes de beurre .

Quoiqu'il en soit , j'envoie sous ce pli à VOTRE EXCELLENCE
la traduction d'une résolution adoptée le 2 Novembre, à la Russe,
par la section ouvrière du Consil de TIFLIS des délégués des ouvriers
et des soldats .|

M. Nicolas

Journal " KAVKAZKI SLOVO "

Vendredi 3/16 Novembre 1917

Télégrammes

Résolution adoptée le 2 Novembre 1917 à une majorité de 141 contre 17 et 10 abstentions , lors de la séance commune de la section ouvrière du conseil de TIFLIS des délégués des ouvriers et des soldats , de la direction des alliances professionnelles et des comités des Usines .

La section ouvrière du Conseil de TIFLIS des délégués des ouvriers et soldats , la direction des Alliances professionnelles et des comités des usines , ayant examiné dans leur séance du 2 Novembre l'état des esprits créé par les événements de PETROGRAD, dans les détachements de la garnison de TIFLIS et prenant en considération la position du Conseil posant son point de vue sur une solution pacifique du conflit et sur la variété des nationalités de la population ont décidé que :

Toute action armée dans les rues de TIFLIS se présente comme une action d'une partie inorganisée contre une partie organisée , pouvant allumer l'incendie des dévastations et des divergences entre les nationalités de tout le Transcaucasie .

Vu ce qui précède , la section ouvrière , la direction des Alliances professionnelles et des comités des usines font appel à la partie avancée de la garnison pour agir sur toute la garnison dans le sens du maintien de l'ordre complet et de l'unité avec toute la démocratie révolutionnaire .|.

Dépêche du consul de France à Tiflis, M. Nicolas, au ministre des Affaires étrangères [Stephen Pichon] et à l'ambassadeur de France à Petrograd [Joseph Noulens], Tiflis, 19 novembre 1917